

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

PREGNY-CHAMBÉSY

INFO MAIRIE

BIMESTRIEL MARS - AVRIL 2020 | N° 43

15^e FESTIVAL DU FILM VERT
Cérémonie d'ouverture
Samedi 7 mars
Domaine de Penthes

ACTUALITÉS COMMUNALES

2^e place - véhicule Mobility p.3

ACTUALITÉS COMMUNALES

Inscriptions Centre aéré p.5

ACTUALITÉS POLITIQUES

Trier n'est pas recycler ! p.6



Édito

Comme vous avez pu le lire dans la presse, certaines communes genevoises connaissent déjà les membres de leur exécutif, ces derniers ayant été élus tacitement. En effet, l'article 55, alinéa 5 de la Constitution de la République et canton de Genève, modifié suite à la votation cantonale du 25 septembre 2016 (Modification de la constitution - Elections au système majoritaire), stipule désormais que si le nombre de candidat-e-s est égal au nombre des postes à pourvoir, l'élection est déclarée tacite. C'est le cas à Pregny-Chambésy. Madame Isabelle Rasmussen et Messieurs Philippe Schwarm et Philippe Pasche sont donc élus au Conseil administratif pour la législature 2020-2025.

Le 15 mars prochain, vous serez amené à élire votre Conseil municipal (19 sièges). Nous vous les présenterons dans un numéro spécial «Résultats élections 2020» qui sera publié durant le courant du mois de juin suite à la séance d'installation du Conseil municipal prévue le 2 juin. Ce sera également l'occasion de vous informer de la répartition des dicastères des Conseillers administratifs.

Avant cela, je vous invite à agender la date du jeudi 12 mars pour assister à la traditionnelle soirée publique qui vous permettra de dialoguer avec vos élus. Une invitation vous parviendra tout prochainement.

Par ailleurs, la Commune, qui participe au Festival du Film Vert (FFV) depuis trois ans, a le plaisir et l'honneur d'accueillir la cérémonie d'ouverture de la 15^e édition au Domaine de Penthes, le samedi 7 mars. Retrouvez la programmation des événements communaux liés à ce festival en page 4.

Bonne lecture.

Catherine Jeandet
Secrétaire générale

Échos du Conseil municipal

Aucune délibération n'a été prise lors de la séance du 21 janvier.

Dans sa séance du 18 février, le Conseil municipal a :

- **par 15 oui, aucun non et aucune abstention, soit à l'unanimité des membres présents**, approuvé la délibération relative à la modification des statuts du Groupement intercommunal du Stade Marc- Burdet (GISMB).



Dates des

prochaines séances

Mardi 24 mars, mardi 21 avril et mardi 12 mai à 19h00

Retrouvez toutes les informations politiques y compris les procès-verbaux, une fois ces derniers approuvés, sur le site de la Commune:

www.pregny-chambesy.ch

2^e place pour un véhicule Mobility



Nouvelle place située à proximité de la gare.

À l'heure actuelle, la Commune dispose d'une place Mobility située sur le parking du Centre scolaire de Valérie. La voiture est un «combi», du type Renault Megane, c'est-à-dire un véhicule spacieux pouvant contenir 5 voyageurs. Dès le 17 mars, la Commune disposera d'un autre véhicule Mobility, du type Yaris hybride, dont la place est proche du point de récupération, à proximité de la gare.

Pour plus d'informations: www.mobility.ch.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de vous inscrire sur www.mobility.ch, de réserver et de prendre le volant !

Impressum

Journal rédigé et édité par la
Commune de Pregny-Chambésy

Nombre d'exemplaires: 1500

Impression: Imprimerie Minute

Graphisme et mise en page:

Mairie, Mélanie Realini Makhoulf

Crédits photos — photo de
couverture: FFV

Autres pages: Mairie, Internet
(libre de droit),

Bibliothèque municipale.

Prochaine parution:

mai 2020

Papier recyclé



Suivez votre Commune sur Instagram et YouTube



Retrouvez des photos et des vidéos de la Commune sur les comptes Instagram et YouTube, soit directement depuis le site de la Commune: www.pregny-chambesy.ch

Si vous souhaitez partager vos photographies et vos vidéos, n'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse : f.andolfatto@pregny-chambesy.ch

Spectacle de la FSG Chambésy Jeunesse

Le samedi 28 mars dès 18h00

Ne manquez pas le magnifique spectacle des jeunes gymnastes autour de la thématique du «Cirque».

La manifestation se tiendra à la Salle communale. Vous trouverez l'horaire définitif quelques semaines avant le spectacle sur le site Internet <http://www.cathrein.org/FSG-CJ/> ou sur le site de la Commune.

Entrée libre.

Ouverture des portes à 18h00, levée du rideau à 18h45 et soirée dansante à la fin du spectacle.

Festival du Film Vert 2020

Festival du
Film Vert
2020



**La Commune s'associe à nouveau au Festival du Film Vert.
Trois évènements auront lieu à des dates différentes.**

Samedi 7 mars

**Diffusion des films à 13h00
Cérémonie d'ouverture à 20h00**

**Domaine de Penthes
(Salle du Grenier et Pavillon Fontana)
Chemin de l'Impératrice 18**

Cette année, nous accueillerons la soirée d'ouverture de la 15^e édition qui se tiendra au Domaine de Penthes à 20h00. Mais auparavant, vous pourrez assister à la diffusion des films nominés en présence de leurs réalisateurs lors des séances qui se tiendront à 13h00, à 15h00 et à 17h00.

**À 20h00 ne manquez pas la remise
du 11^e Prix Tournesol en présence des
Autorités politiques et
des invités d'honneur.**

Pour cet évènement si spécial, le Jet d'eau, emblème de Genève s'illuminera en vert, si la météo le permet. Par ailleurs Millénium, le plus grand sablier d'Europe qui se trouve au Domaine de Penthes sera aussi éclairé de vert et tournera chaque heure, pour marquer l'urgence climatique. Une verrée sera offerte à la fin de la soirée.



Inscriptions

Au vu du nombre de places limité, les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable à l'adresse info@pregny-chambesy.ch / objet: FFV 2020/7 mars. Des bracelets donnant accès à l'ensemble du Festival leur seront fournis le jour «J».

Par ailleurs, le restaurant du Domaine de Penthes proposera ce jour un menu «Spécial Festival Film Vert». N'hésitez pas à réserver en avance au numéro : 022 734 48 65.

Lundi 16 mars à 16h30

**Diffusion du film
«Premières Loges»**

**Bibliothèque
Chemin de la Fontaine 77
Plus d'info en page 10.**

Jeudi 19 mars à 19h00

**Diffusion du film en commun
«La Bataille du Libre»
de Philippe Borrel (France, 2018).**

**Domaine de Penthes (Salle du Grenier)
Chemin de l'Impératrice 18**

Désormais l'informatique est au cœur de presque toutes les activités humaines. A-t-elle contribué à faire de nous des citoyens plus autonomes? Ou plutôt les consommateurs passifs d'un marché devenu total? Sans que nous en ayons conscience, deux logiques s'affrontent aujourd'hui au cœur de la technologie, depuis que les principes émancipateurs du logiciel libre sont venus s'attaquer, dans les années 80, à ceux exclusifs et «privatiseurs» du droit de la propriété intellectuelle.

Retrouvez le programme 2020 sur le site du Festival www.festivaldufilmvert.ch



Centre aéré

Inscriptions 2020

Inscriptions au centre aéré

pour les enfants scolarisés de
4 à 12 ans

**Mercredi 22 avril à la Mairie
de 07h00 à 11h00**



De par la forte demande locale, la Maison Vaudagne (centre de loisirs) située sur la commune de Meyrin, qui accueillait les enfants des communes de Collex-Bossy, Satigny et Pregny-Chambésy depuis deux ans n'est plus en mesure de recevoir des enfants hors de leur commune.

Dès lors, cet été, la commune de Satigny, en étroite collaboration avec la FASE, accueillera en plus de leurs enfants ceux des communes de Pregny-Chambésy et de Collex-Bossy. Ce sera aussi l'occasion de retrouver pour celles et ceux qui l'ont connu, Jérémy Fracheboud, animateur responsable.

Deux semaines sont proposées, soit du **lundi 6 au vendredi 10 juillet** et du **lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet**. L'accueil se fera dans les locaux du GIAP de l'école de Collex-Bossy de 08h00 à 08h30 pour partir en bus direction Satigny.

Dans le courant du mois de mars, les enfants fréquentant nos écoles recevront un flyer qu'ils ne manqueront pas de ramener à la maison avec toutes les informations nécessaires.

Jeudi 12 mars 19h00

SOIRÉE PUBLIQUE

Vos élus vous donnent rendez-vous !



Allez à la rencontre de vos élus à l'occasion de la soirée publique. Après une présentation de chacun de leur dicastère, vous pourrez vous entretenir avec les membres de votre Conseil administratif.

Des questions?

Nous vous proposons dès à présent de les envoyer à l'adresse: info@pregny-chambesy.ch / soirée publique 2020 afin de pouvoir les intégrer dans la présentation.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux.

Après la présentation, vous êtes cordialement invité(e)s à une verrée autour d'un buffet campagnard.

Déchets

Déchets valorisables: trier n'est pas recycler !



Recycler oui! Mais pas n'importe comment. Le recyclage de chaque déchet valorisable nécessite un processus de tri et de purification. Parce que chaque matière n'a pas du tout la même application finale, il est important de bien trier ses déchets auparavant et de les déposer dans la benne et/ou le conteneur approprié. En parallèle, des collectes hebdomadaires porte à porte (déchets de jardin les lundis, ordures ménagères les mardis, déchets de cuisine les mercredis et déchets de papier-carton 1 vendredi sur 2 - semaines impaires) la Commune dispose de 7 points de récupération sur son territoire. Ces derniers sont ouverts 7j/7j de 07h00 à 20h00. Merci toutefois de veiller au repos des habitants.

Trier et respecter les règles de collecte de ses déchets ménagers contribue au respect de l'environnement

Afin de séparer chaque déchet valorisable, chaque point de récupération possède des conteneurs spécifiques à des déchets recyclables. À l'exception du point de récupération situé aux «Grandes-Guénandes» qui ne dispose pas de benne à textile et à capsules de café, tous les autres points de récupération possèdent les bennes permettant de recycler: **PET, aluminium, capsules de café, papier & carton, piles, verre et textiles.**

Or, à ce jour, nous constatons que certains usagers ne jettent pas les déchets recyclables au bon endroit et que des matériaux tels que des plastiques sont déposés à l'intérieur des bennes à papier et carton. De plus, certains

déchets, y compris des encombrants, sont encore retrouvés hors des bennes et ceci est problématique. Nous vous rappelons que le règlement communal relatif à la gestion des déchets stipule que les cartons doivent être démontés, pliés et glissés dans le conteneur prévu à cet effet et que les encombrants et/ou les cartons trop volumineux doivent être déposés à l'espace de récupération des Chânats, situé sur la commune de Bellevue. Pour éviter les erreurs de tri, vérifiez le pictogramme apposé sur les emballages.

La Commune se réserve le droit de sanctionner les personnes qui ne respecteraient pas les règles de ramassage des déchets par des amendes administratives.

Les rendez-vous du jardin d'enfants «Les Pitchounets»

**Pour les enfants âgés
de 18 mois à 4 ans**

**Journée portes ouvertes:
samedi 7 mars de 10h30 à 12h00**

Ce sera une occasion pour le public de découvrir les locaux, les activités et de discuter avec l'équipe éducative.



**Inscriptions
pour la rentrée 2020-2021:
mercredi 18 mars de 18h00 à 19h30**

Pour les enfants nés entre le 31.08.2017 et le 01.02.2019 et ceux ayant 18 mois révolus au 1^{er} septembre 2019.

Les formulaires d'inscription seront distribués sur place mais toute personne intéressée peut d'ores et déjà télécharger le document «bulletin inscription» sur le site du jardin d'enfants «Les Pitchounets» à l'adresse suivante:

<http://pitchounets.ch/formulaire-dinscription>

Vente-échange printemps 2020



**Salle communale
Samedi 21 mars
de 09h30 à 12h30**

La prochaine Vente-échange organisée par l'Association intercommunale des colonies de vacances «La Ruche» se déroulera le samedi 21 mars de 09h30 à 12h30.

Les articles concernés sont des vêtements, des chaussures, des accessoires pour les bébés, des livres, des jeux pour les enfants de 0 à 16 ans.

Nous vous rappelons que les inscriptions se font à travers le site Internet:

www.vente-chambesy.ch

Petite restauration et buvette sur place.

**Recherche
des bénévoles
pour la mise
en place !**

Un tournoi de bridge de bienfaisance

**Dimanche 8 mars à 14h00
au club de Chambésy
en faveur de Harambee Suisse**

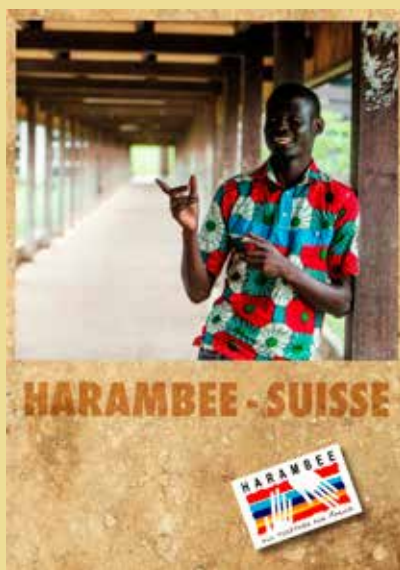
Le Bridge-Club de Chambésy se mobilise pour soutenir un projet géré par l'Association Harambee-Suisse lors de leur prochain tournoi. L'Association Harambee-Suisse a pour but de soutenir et de promouvoir des projets éducatifs et/ou médicaux en Afrique subsaharienne entrepris

par des entités locales capables de promouvoir un développement durable. Il s'agit toujours de projets concrets faits pour les Africains et par les Africains comme, par exemple, la réinsertion de 65 enfants des rues à Lomé, au Togo, ou la construction d'une école primaire dans la banlieue de Lodja, en République démocratique du Congo, qui a été soutenu l'année dernière.

Cette année les sommes recueillies contribueront à soutenir l'Institut supérieur en sciences infirmières (ISSI) à Kinshasa.

En participant à ce tournoi, vous contribuerez à la réalisation de ce projet. À la fin du tournoi, nous nous retrouverons autour d'une sympathique verrée d'amitié.

Inscriptions et informations auprès de Mme Marta D'Arpa pmdarpa@bluewin.ch
Tel. 0041 79 201 45 25



Inscriptions au camp de vacances «La Ruche»



L'association intercommunale des colonies de vacances «La Ruche», comprenant les communes de Versoix, Meyrin, le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy organise divers séjours qui s'adressent aux enfants âgés de 6 ans à 12 ans.

Dates

1^{er} séjour: du 13 juillet au 24 juillet

2^e séjour: du 27 juillet au 07 août

3^e séjour: du 10 août au 21 août

Inscriptions

Les inscriptions auront lieu **le samedi 28 mars de 9h00 à 13h00** au restaurant scolaire situé dans la Ferme Sarasin au Grand-Saconnex.

Les enfants des 4 communes recevront les feuilles d'inscription, via l'école.

Pour plus d'informations, sur le site Internet <http://www.colonie-la-ruche.com> et ou info@colonie-la-ruche.com

Programme d'insonorisation de Genève Aéroport

Depuis 2003, en parallèle du programme d'insonorisation, validé par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), Genève Aéroport a établi un concept de mesures d'isolation acoustique des logements situés à proximité et dont il assume le coût. Plus de 3600 logements ont bénéficié de ce programme pour un montant de près de 55 millions de CHF. Suite à une augmentation d'environ un décibel de la charge sonore, l'OFAC a demandé à Genève Aéroport de proposer un nouveau concept de mesures d'isolation acoustique, qui a été validé en septembre 2017. Cette même année, la participation financière des redevances bruit des compagnies aériennes a été augmentée pour assurer le financement du nouveau programme. Un délai de dix ans a été fixé pour l'insonorisation d'environ 3000 logements supplémentaires, ce qui représente plusieurs dizaines de millions d'investissement.

Qui est concerné? Les critères d'éligibilité

Afin de pouvoir bénéficier du programme, le bâtiment doit répondre à cinq critères cumulés :

- être dans l'une des sept communes concernées, (Vernier, Meyrin, Satigny, Bellevue, Genthod, Versoix, Pregny-Chambésy et le Grand-Saconnex),
- avoir au moins une pièce de vie exposée au bruit,

- dépasser au moins l'une des valeurs limites d'immission,
- avoir été construit, modifié ou transformé avant le 15 janvier 1979,
- que l'enveloppe du bâtiment corresponde aux exigences du cahier des charges acoustiques et recommandations.

Une prise en charge renforcée

Une contribution financière - qui n'existait pas dans le précédent concept - permet d'aider les propriétaires pour les travaux d'isolation complémentaires, tels que l'isolation acoustique des murs et des toitures si ces derniers ne sont pas adaptés.

Une pré-analyse des bâtiments éligibles suivant les cinq critères cités est en cours. Les propriétaires ayant un bâtiment potentiellement éligible au programme d'insonorisation seront préalablement informés par courrier par Genève Aéroport et seront conviés à des séances d'information.

Pour plus d'informations:

<https://www.gva.ch/fr/Site/Genève-Aéroport/Developpement-durable/Gestion-du-bruit/>

Contact par mail: insonorisation@gva.ch

Une fête sans plastique

Pour quasiment toutes les fêtes, beaucoup de personnes ne gardent pas le même verre. Pour ne pas utiliser le verre d'autrui, ils décident d'en reprendre un, mais cela se reproduit encore et encore. En moyenne, chaque personne utilise de 3 à 5 verres! S'il y a 50 personnes à votre fête, vous gaspillez plus de 150 verres!

Astuce: Vous pourriez écrire le prénom de chacun sur son verre pour le retrouver. La meilleure solution, c'est d'opter pour des verres réutilisables que l'on trouve dans la plupart des magasins.

Le coin SAUVECO



Rédigé par les membres de Sauveco

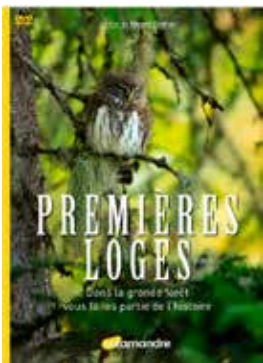
Le bonheur est dans le prêt

Chronique de votre Bibliothèque

Actualités et coup de cœur de vos bibliothécaires

Animations à venir

Lundi 16 mars de 16h30 à 17h30 - Ne manquez pas le Festival du Film Vert !



À l'occasion de la quinzième édition, vos bibliothécaires mettent à l'honneur le réalisateur suisse Vincent Chabloz avec la diffusion du film :

«Premières loges»

Synopsis : « Dans la grande forêt, vous faites partie de l'histoire! Sur les flancs d'une vallée secrète, une vieille forêt restée sauvage voit arriver le printemps. C'est le moment que choisit un visiteur pour entrer dans ces bois et s'intégrer patiemment parmi les habitants. C'est plus particulièrement au travers des précieuses loges, ces cavités au cœur des troncs, que le visiteur apprivoise les histoires qui s'y jouent. Ainsi, des coups de becs du pic noir entamant une nouvelle loge à l'envol des jeunes chouettes en passant par le déménagement d'une portée de martres, c'est une incroyable toile de vies qui se tisse sous nos yeux. Ici, de loge en loge, chacun en sait plus qu'il n'y paraît sur les habitudes de ses voisins. Prédateurs et prédatés se côtoient au quotidien, contraints de vivre en bon voisinage, pour le pire comme pour le meilleur... »

Film Suisse - 2017 ; durée du film : 52' - version française

Diffusion à 16h30, goûter servi à 16h00

Âge : tout public, dès 4 ans. Les enfants sont priés de venir accompagnés d'un adulte.

Attention au nombre de places limité, merci de vous

inscrire au préalable à l'adresse: biblio@pregny-chambesy.ch avec pour objet : premières loges

Visionnez des extraits sur: <https://www.nivalisfilm.ch> ou www.clapnature.ch



Lundi 6 avril de 16h30 à 17h00 - Histoires de Pâques.

Les bibliothécaires liront aux enfants des histoires de Pâques !

Nouveaux magazines à la bibliothèque

Deux nouveaux magazines pour les adultes viennent enrichir nos collections ! Vous trouverez dorénavant :

La Revue Durable: une revue franco-suisse sur l'écologie, la durabilité et la transition qui décrit des pratiques durables dans tous les domaines: agriculture, biodiversité, énergie et climat, urbanisme, habitat, mobilité, consommation, tourisme, etc. Elle cherche à donner l'envie de comprendre et le pouvoir d'agir pour construire une société écologique et solidaire. Parution deux fois par an.

Open Mind: un magazine orienté bien-être et développement personnel qui propose de se reconnecter à soi, à son corps, aux autres et à la nature. Parution bimestrielle.

Rappel

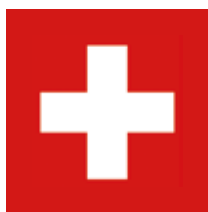
La bibliothèque est un lieu ouvert à toutes et à tous, c'est un lieu de lecture, merci de respecter le calme. Un règlement d'utilisation ainsi qu'une charte des jeunes lecteurs sont en cours d'élaboration. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés par un adulte.

Horaires de votre Bibliothèque Vacances de Pâques

La bibliothèque sera fermée le lundi de Pâques
13 avril, nous restons ouverts les autres jours
jusqu'à 18h00 !

Autorisation parentale pour mineurs voyageant non accompagnés de leurs deux parents

Si votre enfant est amené à voyager hors du territoire suisse non accompagné de ses deux parents, il devra être en possession d'un document d'identité valable. En outre, selon le pays de destination, une autorisation de sortie du territoire suisse peut être exigée.



Le Service état civil et légalisations de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) est dorénavant la seule autorité cantonale compétente à Genève pour légaliser les signatures apposées sur les autorisations parentales pour les mineurs voyageant sans leurs deux parents.

Afin de faciliter l'établissement d'une autorisation parentale, un modèle est à disposition sur le site Internet <https://www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur> ainsi que sur le site de la Commune.

Si toutefois une légalisation de la signature devait être exigée, il est indispensable de se renseigner auprès des autorités consulaires du pays concerné sur la forme que cette dernière doit revêtir.

Plus d'informations sur le site: <https://www.ge.ch/autorisation-parentale-mineur-voyageant-non-accompagne-ses-deux-parents>

Groupe des Aînés



Rencontres du lundi

Depuis le mois de janvier, les rencontres du lundi ont lieu à nouveau dans la buvette de la Salle communale.

Retrouvez l'agenda comprenant les dates sur le site de la Commune. Les organisateurs vous attendent nombreuses et nombreux à ces rencontres où vous aurez la possibilité de déguster une pâtisserie, avec un thé ou un café, et de participer à diverses animations dans une atmosphère conviviale et chaleureuse!

Les actions entreprises par la Commune

Retrouvez les prestations pour les seniors ainsi que les organismes auxquels ils peuvent faire appel sur la page: <http://www.pregny-chambesy.ch/fr/viesociale/seniors/>

Avis aux détenteurs de chiens

Gardez votre chien en laisse lors des balades en forêt

Le règlement d'application de la loi sur les forêts impose la tenue des chiens en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet en forêt. L'introduction de cette législation a pour but de protéger la faune sauvage durant

la période de reproduction. Nous vous remercions par avance de respecter ces consignes et de tenir vos chiens en laisse durant cette période.



Mémento



Commune de Pregny-Chambésy

MARS 2020

En première SAMEDI 7

Cérémonie d'ouverture
15^e édition Festival du Film
Vert - Domaine de Penthes

Mardi 12 à 19h00
Soirée Publique à SC*

Dimanche 15
Élection des Conseillers
municipaux

Lundi 16
de 14h00 à 16h30
Après-midi des aînés SC*

Lundi 16 à 16h30
Animation Bibliothèque :
diffusion film jeunesse
dans le cadre du Festival
du Film Vert

Jeudi 19 à 19h30
Agenda culturel: Festival
du Film Vert, diffusion
du film vainqueur
Domaine de Penthes

Samedi 21
Vente-échange SC*

Mardi 24 à 19h00
Séance du Conseil municipal
à la Mairie

AVRIL 2020

Lundi 6
de 14h00 à 16h30
Après-midi des aînés SC*

Lundi 6
de 16h30 à 17h00
Animation Bibliothèque

Mardi 21 à 19h00
Séance du Conseil municipal
à la Mairie

Mercredi 22
de 07h00 à 11h00
Inscription - centre aéré
à la Mairie

MAI 2020

Samedi 9
de 08h00 à 12h00
Marché aux Plantons EV*

Mardi 12
Ouverture de la piscine

Jeudi 14 à 20h00
Agenda culturel: «Tout Shakes-
peare en 80 minutes», SC*

Samedi 23
Trophée de Chambésy proposé
par le Bridge-Club

*

S.C: Salle communale - S.F: Salle Foretaille - EF: École de la
Fontaine - EV: École de Valérie - L.V: Local de Vote - R.S: Salle du res-
taurant scolaire - CSLC: Centre sportif et de loisirs des Châtaigniers

Retrouvez les dates de toutes les
manifestations sur le site Internet:

www.pregny-chambesy.ch/«Évènements»

Renseignements

et contacts

Mairie de Pregny-Chambésy

47, route de Pregny
CH-1292 Chambésy
Tél.

022 758 98 41

E-mail: info@pregny-chambesy.ch
www.pregny-chambesy.ch
LU-VE 8h00-12h00 et 14h00-17h00
sauf le ME 8h00-16h00 (non stop)

Arrondissement de l'état civil Rive droite du lac

022 758 03 20

E-mail: etatcivil@pregny-chambesy.ch
www.pregny-chambesy.ch
Horaires: idem que la Mairie

Bibliothèque communale 022 758 17 54

Chemin de la Fontaine 77
LU et JE de 15h00 à 19h00

Centre sportif et de loisirs des Châtaigniers

Chemin des Châtaigniers 28

Piscine (local du gardien) 022 758 11 44

«La Pirogue» 022 758 01 94

(prochaine ouverture - 12 mai 2020)

Levées des déchets

Collectes porte à porte:

Déchets de jardin: LU matin

Ordures ménagères: MA matin

Déchets de cuisine: ME matin

Déchets papier-carton: VE matin (les semaines
impaires)

Espace de récupération (ESREC)

Les Chânats 022 774 09 50

Horaires de mars à octobre

LU: fermé, MA-VE de 15h00 à 19h00,

SA-DI de 10h00 à 17h00

Police 117

Poste de police de Versoix 022 427 63 10

Place Charles-David 5, 1290 Versoix

**Police municipale
du Grand-Saconnex** 0800 12 18 18

Chemin Edouard-Sarasin 47
1218 Le Grand-Saconnex

Pompiers 118

Urgences, Service d'incendie et de secours

**Société de Sauvetage
sur le lac Léman** 022 774 23 28

Section de Bellevue-Genthod
312a, route de Lausanne
1293 Bellevue

Agence postale 0848 888 888

Chemin de Valérie 19
LU-VE de 7h30 à 19h00
Samedi fermé